

Réf: Dossier N° 103582

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FLOXY MADE SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 8eme TRANCHE
DJIBI NON LOIN DE LA CNPS, Lot 29, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 27/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FLOXY MADE SARL »

Objet : ACHAT ET VENTE DE MECHEs ET DE VETEMENTS
ONGLERI
IMPORT-EXPORT
DIVERSES
PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 8eme TRANCHE
DJIBI NON LOIN DE LA CNPS, Lot 29, Ilot 00

Dirigeant(s) : Mme KONAN N'MAUDRI FLORA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03815 du 04/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18823/GTCA/RC/2022 du 04/05/2022

